

Notice sur la vie de M. Poivre ¹

=====
Par P.-S. Du Pont de Nemours.
=====

INTRODUCTION

par Jean-Paul Morel

La vie de Pierre Poivre a fait l'objet de nombreux récits. Il y a ceux que l'on a racontés aux enfants dans des ouvrages illustrés, il y a ceux, tout aussi édifiants, que l'on a servis à leurs parents dans le *Mercur de France* comme dans la *Revue des Deux Mondes* et dans d'autres périodiques. Tous ont pour origine la biographie rédigée par Pierre-Samuel Du Pont de Nemours en 1786. Il n'a pas apposé son nom sur la « *Notice sur la vie de M. Poivre* », mais les circonstances de cette édition ne laissent aucun doute sur l'identité de son auteur.

L'auteur

Quand Poivre meurt à Lyon le 6 janvier 1786, il se trouve que Victor, le fils aîné de Pierre-Samuel Du Pont de Nemours, est depuis quelques semaines l'hôte de la famille Poivre. Du Pont, veuf depuis un an, est alors employé au ministère des Finances, proche collaborateur du ministre Calonne. Cette fonction lui a permis d'offrir à son fils « de parcourir l'intérieur de la France pour prendre des renseignements sur l'élan de l'agriculture, du commerce et des arts ». Cette mission, sorte de stage pour ce jeune-homme de 18 ans, le menait à Lyon. De là cette invitation à séjourner à la Fréta, résidence des Poivre.²

Sans être intimes, Poivre et Du Pont se connaissaient bien. Ils s'étaient rencontrés dans les salons des La Rochefoucauld, le rendez-vous des physiocrates. C'est Du Pont qui recevait de Poivre le manuscrit de « *Voyages d'un philosophe* »³ et en faisait la promotion dans les *Éphémérides du Citoyen*, avant même l'édition de l'ouvrage. Plus tard, en rentrant de la colonie dont il avait été intendant, Poivre avait dû séjourner deux années à Paris, occasion pour lui de se rapprocher davantage du cercle qui gravitait autour de Turgot devenu ministre des finances et où se trouvait Du Pont, intime du ministre.

La présence de Victor au sein de la famille Poivre dans ces tristes circonstances devait sceller les liens entre les deux familles. En témoigne particulièrement la proposition de Mme Poivre, relatée par Victor à son père (Lyon, 5 février 1786) : « M. de Lorme m'a dit que Mme Poivre avait envie et comptait vous proposer de vous prêter de l'argent pour m'acheter une charge de Conseiller au Parlement. Si vous croyez que votre fortune vous le permet et que cela ne fut pas trop éloigné de vos vues sur moi, cela me ferait le plus grand plaisir. ».

1

Titre : Notice sur la vie de M. POIVRE, chevalier de l'ordre du roi, ancien intendant des isles de France et de Bourbon

Auteur : Dupont de Nemours, Pierre-Samuel (1739-1817)

Éditeur : Moutard (Philadelphie)

Date d'édition : 1786

Format : 78 p. ; in-8

Reproduction effectuée à partir du texte OCR disponible sur Gallica.

Source : Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, 8-LN27-16442

² Lire l'introduction à la transcription : *Hiver 85-86, derniers jours de Pierre Poivre : Témoignage de Victor Du Pont*.

³ Lire l'introduction à la réédition de *Voyages d'un Philosophe*.

Du Pont déclina la proposition de Madame Poivre, mais s'offrit pour rédiger une notice sur la vie de son défunt mari, comme en témoigne la lettre de Madame Poivre à Jean Marie Galles du 11 mai 1786 : « Quand à la notice que vous voulez bien me demander, j'ai l'honneur de vous envoyer ce journal de Lyon⁴ dans lequel il y a quelques détails, mais j'ai l'honneur de vous observer [sic] que dans ce moment-ci, un ami particulier de mon mari est sur le point d'insérer dans *le Mercure* un éloge plus étendu et peut-être même fera-t-il un petit extrait de son ouvrage pour les feuilles de Paris. J'oserais donc vous prier de ne faire aucun usage de cette notice jusqu'à ce que l'ouvrage de cet ami ait paru, mais je n'en suis pas moins bien reconnaissante ainsi que mes enfants du désir que vous voulez bien nous témoigner. »

Et effectivement P.S. Du Pont en avait terminé la rédaction dès mai 1786. Victor, toujours à La Fréta, écrivait à son père : « Mon cher Papa, je viens de lire votre éloge de M. Poivre que M. Robin⁵ qui arrive de Paris et qui nous dit vous avoir laissé en bonne santé, a apporté à Mme Poivre. Nous en avons été tous très contents et Mme Poivre qui n'a pas le temps de vous écrire aujourd'hui m'a chargé de vous en faire ses remerciements en attendant qu'elle vous le fit elle-même ».

Les éditions

En 1786 « à *Philadelphie, Et se trouve à Paris chez Moutard, Imprimeur ...* ». C'est la première édition, celle que nous reproduisons ici.⁶

Le *Journal de Paris* dans son édition du lundi 27 novembre 1786, rend compte sur 5 colonnes de la *Notice sur la vie de M. Poivre*, sans citer son auteur.

Dans le *Mercure de France* du samedi 10 mars 1787, la *Notice* est traitée sur 14 pages avec de larges extraits. Du Pont n'est pas nommé mais identifié « le rédacteur des Mémoires de M. Turgot ».

En mai 1787, Tessier fait un compte-rendu de 24 pages de la *Notice* dans le *Journal des Sçavants*, la citant très longuement.⁷

En l'an II (1793-94) à Paris chez Du Pont⁸ : *Voyages d'un philosophe, par Pierre Poivre. Troisième édition à laquelle on a joint une notice sur la vie de l'auteur, et deux de ses discours aux habitans et au conseil supérieur de l'Isle de France*

En l'an IV (1795-96) idem l'an II, avec en complément : *l'extrait d'un voyage aux Isle Moluques par Etcheverry.*

A partir de 1797, plusieurs éditions sous le titre *Œuvres complètes de P. Poivre*, reproduisent les mêmes textes que dans les éditions précédentes, avec quelques autres en supplément. La *Notice* de Du Pont est annotée par Louis Mathieu Langlès qui préface l'ensemble.

A compter de l'édition de l'An II, le texte de la *Notice sur la vie de M. Poivre* subit quelques altérations. Les modifications visent à supprimer les marques de sympathie envers la royauté. Un paragraphe sur les bienfaits du Roi est purement oublié, souvent la correction consiste simplement à remplacer le mot *Royauté*, ou *Roi* par *Etat* ou *Gouvernement*.

En 1932 chez Testelin à Saigon, Louis Malleret a réédité, la première édition de 1786 en y joignant « une introduction critique et des notes ».

Un éloge romancé.

⁴ *Nécrologie de Pierre Poivre*, article du Journal de Lyon du 18 janvier 1786 (=> Base docu.)

⁵ Un des nombreux frères de Madame Poivre née Françoise Robin.

⁶ Evidemment, *Philadelphie* n'a rien à faire dans cette affaire, ce lieu d'édition est fictif.

⁷ Tessier termine son article par cette phrase : « Nous avons cité assez de passages de cette Notice pour faire connoître le style, les talens, les vues & les pensées profondes de son Auteur, qui nous paroît être le même que celui des *Idées sur les secours à donner aux pauvres malades dans une grande ville*. Nous regrettons qu'il ne se soit pas nommé. ». Chacun sait que l'auteur des *Idées sur les secours ...* est P.-S. Du Pont de Nemours.

⁸ P.-S. Du Pont de Nemours avait acquis une imprimerie à Paris.

Cette « Notice » s'apparente plus à un éloge qu'à une biographie, mais ce n'est pas besoin d'en prévenir le lecteur. En revanche, on trouve dans ce récit quelques erreurs factuelles qui, reprises d'une biographie à une autre, sont devenues difficilement contestables. Voici quelques remarques sur les écarts par rapports aux faits, ainsi que quelques autres annotations dont nous n'avons pas souhaité alourdir l'ouvrage.

P.6 : l'épisode de la lettre « reçue d'une main trompée », l'emprisonnement, l'amitié du Vice-Roi, les tournées avec lui, et, cerise sur le gâteau « Le Ministère de France instruit qu'à l'extrémité de l'Asie » Poivre « rendait des services essentiels à la Nation ». Tout cela n'a aucun fondement.⁹

P.9: La bravoure de Poivre pendant le combat naval qui devait lui coûter un bras, provient directement du récit par Poivre lui-même. Mais aucune autre relation de cet épisode ne vient à l'appui de son récit où il se présente tout-à-fait à son avantage : bravoure et abnégation.

P.12 : Comme Mme Poivre le fait ailleurs, Du Pont déplore ici la perte du journal de Poivre dans le combat naval. Comment se fait-il alors qu'il n'en ait pas reconstitué l'essentiel ? Cela aurait été facile vu sa grande mémoire et le loisir que lui offrait sa captivité.

P.13 : L'hivernage à Mergui ne fut pas un choix : le vaisseau en route vers Pondichéry, empêché par la mousson dut se rabattre vers le Siam.

P.14 : L'invention du jeune Poivre en train de blâmer Dupleix et La Bourdonnais, les deux administrateurs en chef dans cette partie du monde fera sourire le lecteur.

P. 15 : « conduit à Guernesey, & rendu au bout de huit jours sur la signature de la paix ». Ce n'est pas exact, la paix est signée à Aix-la-Chapelle en octobre 1748, Poivre était arrivé en France le 2 juin.

P.15 : Ce n'est pas en tant que « ministre du Roi » que Poivre fut envoyé en Cochinchine pour y fonder un comptoir : il partait avec le seul ordre de mission de la Compagnie des Indes.

P. 15 : Dans sa mission auprès du Roi de Cochinchine, Poivre n'eut pas « tout le succès qu'il pouvait désirer ». Il en fut lui-même désolé.

P.21 : Du Pont invente la vérification de la qualité des muscades par Buffon et Jussieu. (On ne voit d'ailleurs pas ce que Buffon aurait fait dans cette affaire)

P.29 : A propos des épices rapportées du deuxième voyage : « qui furent connus pour être des épices fines », Du Pont avec tact pour la mémoire de son ami, n'en dit pas plus.

P.29 : Sur les épices du premier voyage : « Plusieurs circonstances firent croire que leur mort n'avait pas été naturelle, mais l'effet de la mauvaise volonté d'un directeur ». Aublet n'est pas nommé et l'accusation de Poivre considérablement adoucie, la *mauvaise volonté* a remplacé le sabotage dont Poivre s'était plaint avec la plus invraisemblable mauvaise foi.

P.31 : Du Pont a eu en main le journal du séjour de Poivre à Madagascar, journal disparu. Souhaitons qu'il soit dans une malle chez les Pusy-La Fayette, il ne serait alors pas interdit d'espérer le voir un jour.

P.32 : « vingt mille francs » : à cette époque, on trouve tantôt des *livres*, tantôt des *francs*, les deux termes sont alors parfaitement synonymes.

P.33 : A propos de l'édition de *Voyages d'un philosophe*, qu'est-ce donc que cette improbable résolution approuvée par le gouvernement ?

P.33 : L'affirmation comme quoi la première édition à Yverdon en Suisse aurait été réalisée à l'insu de Poivre, n'est pas due à Du Pont, on la trouve auparavant dans une lettre de Mme Poivre à Bernardin de Saint-Pierre, mais le contexte de cette édition nous assure du contraire.¹⁰

P.39 : « Je sais bien qu'on manquera de tout, mais vous êtes là, & nous comptons sur vous ». Phrase très probablement inventée par Du Pont.

⁹ On pourra lire sur cette période notre étude *Poivre et les Missions étrangères*, ainsi que la préface à *Mémoires d'un voyageur*.

¹⁰ Lire l'introduction à *Voyages d'un philosophe*.

P.48 : Au retour de leur expédition, après que *le Vigilant* et *l'Etoile du matin* se furent séparés, Trémigon se dirigea sur Timor puis rentra à l'Isle de France, sans se soucier de l'autre navire, il n'y eut pas de rencontre « au point convenu ».

P.52 : Du Pont, champion du libéralisme et de la libre circulation des biens, ne pouvait accepter l'idée que Poivre ait pu signer une ordonnance qui réservait la culture des épices à l'Isle de France. La supposée réticence de Poivre à signer cette ordonnance est contraire aux faits¹¹.

P.70 : Poivre quitta l'Isle de France non pas en 1773 mais le 20 octobre 1772.

Autres biographies de Pierre Poivre au 18^e siècle.

La notice de Du Pont fut la seule qui, éditée et rééditée, fut diffusée largement dans le public et inspira toutes les autres biographies et autres vie-de-Monsieur-Poivre jusqu'à pratiquement aujourd'hui. Si on fait abstraction des nombreux plagiats de cette notice, en s'en tenant au XVIII^e siècle, on trouve :

- La première biographie est celle en forme de nécrologie publiée dans le *Journal de Lyon* du 18 janvier 1786 (=> base docu.)
- En 1796, un article de l'*Encyclopédie Méthodique* sur les EPICERIES¹² traite avec précision de l'importation des épices dans les colonies françaises. L'auteur, l'abbé Tessier fait la part belle à Poivre. C'est l'étude publiée au 18^e siècle, la plus instructive sur la vie de Poivre concernant son rôle dans la conquête des épices.
- Une biographie de Poivre, non datée et non signée, mais rédigée dans l'année qui suit son décès, mérite d'être connue.¹³

Remarques sur cette réédition.

Dans l'original, chaque page comporte en entête : le numéro de la page et quelques mots sur le sujet traité. Nous avons reproduit cette numérotation et cet intitulé, mais en le décalant au minimum, pour l'insérer entre deux paragraphes, voire entre deux phrases.

Les seules notes informent des modifications importantes apportées à compter de l'édition de l'An II.

* * *

¹¹ Nous argumentons à ce sujet dans *Expéditions au pays des épices*.

¹² *Encyclopédie Méthodique*. Agriculture, 1796 : Epicerie : (=> base docu : En 1796).

¹³ Transcription sur ce site : Archives de Brest, Ms 150, Note sur la vie de Pierre Poivre.

NOTICE

SUR LA VIE **DE M. POIVRE,**

CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI,
ancien *INTENDANT* des Isles de France & de Bourbon.

Erat enim modestus, prudens, gravis ; temporibus sapienter utens :
animo maximo & aequo : veritatis diligens, ut ne joco quidem
mentiretur ; continens, clemens, patiensque ; commissa celans,
studiosus audiendi ; & agricola solers, & Reipublicae peritus, &
probabilis Orator,

CORN. NEP.



PHILADELPHIE ,

Et se trouve à Paris chez MOUTARD, Imprimeur-
Libraire de la REINE; de MADAME, & de Madame
Comtesse D'ARTOIS , rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVI.

NOTICE

SUR LA VIE

DE M. POIVRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI,
ancien *INTENDANT* des Isles de France & de Bourbon.

ON entend souvent des hommes très-médiocres s'écrier qu'on ne rend point justice au mérite. On en voit d'autres qui croient qu'on ne peut réussir à rien que par l'intrigue, & qui se conduisent en conséquence.

2. Naissance de M. POIVRE.

Si l'on voulait cependant faire la liste des hommes simples & modestes qui ont acquis une haute considération & sont arrivés à de grandes places par le seul effet de leur capacité & de leurs vertus, on la trouverait imposante, & l'on penserait moins mal de l'Humanité & de la Société.

Toutes les bonnes actions ne sont pas récompensées, tous les travaux estimables ne jouissent pas de la gloire qui leur serait due ; mais une vie entière consumée à faire le bien, à servir ou à éclairer les hommes, les conduit nécessairement à lui payer un juste tribut de reconnaissance & de respect.

Si cette vérité avait besoin d'être confirmée, les regrets que la mort de M. POIVRE, ancien Intendant de l'Isle de France, cause à Lyon, où il s'était retiré, la sensation qu'elle a faite dans la Capitale même, & jusques au pied du Trône, en fourniraient une preuve frappante.

M. POIVRE était né à Lyon, au mois d'Août 1719, d'une famille commerçante. Il montra, dès son enfance, un esprit doux & facile, les plus grandes dispositions pour les Lettres & pour les Arts, un caractère bienfaisant, qui lui faisait désirer d'être utile à ceux qu'il connaissait, & à ceux qu'il ne connaissait pas.

3. Ses études.

Ses études furent brillantes. Il les avait finies dans un âge encore très tendre & commençait un Cours de Théologie à la Communauté des Missionnaires de S. Joseph à Lyon, dont le supérieur était ami de sa famille, lorsque les Jésuites, qui ne négligeaient rien, firent attention aux succès d'un élève qu'ils ne formaient pas, et qui croissait dans une maison avec laquelle ils avaient un point de rivalité. Ils cherchèrent à persuader au jeune POIVRE de préférer leurs Professeurs et leur Compagnie.

Ils représentèrent, en même temps à M. de Rochebonne, alors Archevêque de Lyon, le danger de laisser imprégner un enfant heureusement né de principes qui n'étaient pas les siens.

4. Il entre aux Missions Étrangères.

Cette seconde démarche détruisit l'effet de la première, et peut-être sans elle, M. POIVRE eût-il été Jésuite ; mais il vit, avec le sentiment naturel de résistance, que toute apparence de contrainte inspire aux caractères nobles, que l'on songeât à porter atteinte à sa liberté dans le choix de ses Maîtres ; et il pria ses parens de le faire passer à Paris dans la Congrégation des Missions Étrangères. Il y vint, il y finit son éducation, il s'y distingua.

L'étude de la Philosophie, celle de la Théologie, l'instruction des Catéchumènes qui lui fut confiée, et des conférences qui lui firent honneur dans le temps ne furent pas les seules occupations auxquelles il se livra dans cette maison respectable. Il s'appliqua avec succès au dessin et à la peinture, qu'il regardait comme un délassement, comme un moyen de réussir mieux dans les pays

qu'il se proposait déjà de parcourir, et comme celui d'en rapporter plus de connaissances utiles dans sa patrie.

5. On l'envoie à la Chine.

L'éducation chez des Missionnaires donne nécessairement le goût des voyages ; et quelques notes écrites par M. POIVRE, indiquent qu'en embrassant l'état de ses Instituteurs, il envisageait, outre l'avantage de servir la Religion, celui de s'éclairer sur les mœurs, les usages, la culture, l'industrie des Nations qu'il aurait à observer, et de procurer à l'Europe quelques-unes des productions les plus précieuses de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il semblait prévoir, sa destinée.

Les Supérieurs des Missions Etrangères se hâtèrent de l'affilier à leur Corps et de l'associer à leurs travaux, Ils l'envoyèrent en Chine, & lui prescrivirent de passer ensuite à la Cochinchine, quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans les Ordres sacrés.

6. Aventure à Kanton.

Dans une relâche qu'il fit avant d'arriver à Kanton, il reçut d'une main trompée ou perfide, une lettre en Chinois, qu'on lui dit être de recommandation, et dans laquelle au contraire, un Chinois qui avait été offensé par un Européen, dénonçait cet Européen, qu'il croyait devoir être le porteur de sa lettre, comme un coupable dont la Nation Chinoise avait à se plaindre, et qui méritait la mort.

Le jeune homme, rempli de confiance, se hâta de présenter la lettre au premier Mandarin dont il put approcher, et fut mis en prison. Les prisons sont très-douces à la Chine ; il y apprit la Langue. Le VICE-ROI de Kanton, intéressé par sa contenance noble, douce, patiente, grave, presque asiatique, touché de son ingénuité, indigné d'une si odieuse trahison, devint son protecteur, et lui procura toutes les facilités qu'on refuse ordinairement aux Européens pour voir l'intérieur du pays.

Il y avait séjourné à peu près deux ans, lorsque se présenta l'occasion qu'il attendait pour aller à la Cochinchine avec les Missionnaires qu'il accompagnait. Il s'y rendit et y passa deux autres années. Le VICE-ROI de Kanton avait approuvé et facilité ce voyage ; et à son retour, M. POIVRE retrouva au même degré toutes les bontés de ce grand Mandarin, qu'il suivit dans plusieurs tournées, et dont il ne s'écarta presque plus pendant un an.

7. Crédit qu'elle procure à M. POIVRE.

Le crédit qu'il avait acquis auprès de lui, procura souvent une plus prompte et meilleure justice aux autres Français, et fut très-utile aux intérêts de la Compagnie des Indes. Le Ministère de France fut instruit qu'à l'extrémité de l'Asie, un jeune Missionnaire avait rendu des services essentiels à la Nation.

M. POIVRE avait montré, dès l'enfance la même raison, le même esprit d'ordre et d'observation qu'il a développés ensuite dans les différentes époques de sa vie. Sa grande jeunesse, lorsqu'il habitait en Chine, ne l'a point empêché de porter un jugement juste et solide sur les Chinois.

8. Son estime pour les Chinois.

Ayant pu observer réellement leurs mœurs et l'esprit de leur Gouvernement, il avait pris pour cette fameuse Nation une estime que n'en ont point conçue nos Commerçans qui n'ont traité qu'avec ses Revendeurs, et par le ministère de Courtiers avides dans un port de mer éloigné du centre de l'Empire. Des Chinois qui arriveraient en Europe, qui n'y séjourneraient pas plus longtemps, & qui n'y pénétreraient pas plus avant que ne le font nos Navigateurs à la Chine, pourraient remporter une idée très-mauvaise, très-exagérée, très-injuste de nos usages, de nos mœurs, de nos Loix, de même de notre Administration.

En 1745, M. POIVRE revenait en France pour revoir sa famille, rendre irrévocables ses liens religieux, et retourner ensuite au bout du monde où l'appelait son zèle. Le vaisseau qui le portait fut attaqué dans le détroit de Banca par un Anglais supérieur en force, et combatif.

9. Combat contre les Anglais.

Il y a dans les âmes très-élevées, même avec le caractère le plus doux, une répugnance naturelle à fuir le danger : pendant tout le combat, M. POIVRE se porta sur la galerie, sur le gaillard, sur le tillac, par-tout où il se crut le plus utile, aidant à la manœuvre, exhortant les soldats & les matelots, & sur-tout secourant les blessés ; un boulet de canon lui emporta le poignet.

Pour donner une idée de la sérénité de son âme, nous dirons que le premier mot qu'il prononça en se voyant un bras de moins, fut : *Je ne pourrai plus peindre*. Cet amusement était alors pour lui une espèce de passion ; et si on la regardait comme une faiblesse chez cet homme sage,

qui s'est toujours montré au dessus des autres passions, nous remarquerions que le dessin et la peinture sont de la plus grande utilité pour un Missionnaire ; que le séjour d'un vaisseau nécessite un goût décidé pour quelque occupation manuelle, & qu'il n'en est point de plus propre à exercer à la fois l'imagination, l'observation, la réflexion de l'esprit.

10. *M. POIVRE perd un bras.*

Peu de momens après la blessure de M. POIVRE, le vaisseau fut pris. Le Missionnaire, jetté à fond de cale, resta vingt-quatre heures sans être pansé ; la gangrène s'était établie, il fallut faire l'amputation beaucoup plus haut. L'opération se fit à bord des Anglais, & par leur Chirurgien. A peine était-elle finie, avant que l'appareil fût posé, le feu prit au bâtiment. Tout le monde y courut, et le Chirurgien comme les autres ; M. POIVRE, abandonné, perdit une grande quantité de sang, & bientôt la connaissance : peut-être fut-ce un bien ; cette énorme saignée ayant prévenu & affaibli la fièvre inflammatoire, dont le danger est extrême sous le climat brûlant de l'Inde.

11. *Suites de cet événement.*

La vie est une si singulière énigme, qu'on ne peut jamais savoir si les événemens qu'elle présente sont avantageux ou funestes. L'accident grave que venait d'essuyer M. POIVRE, fut la source de presque tout le bien qu'il a fait, & de tout le bonheur qu'il a éprouvé. Quelle qu'eût été sa carrière, il y eût certainement déployé beaucoup de zèle, de talents & de vertus ; et les Missions Etrangères auxquelles il s'était consacré, présentent sans doute de grands objets d'utilité religieuse et même civile. Mais s'il fût resté Missionnaire, comme il n'y aurait pas manqué sans sa blessure, il n'aurait pas été Administrateur ; il n'aurait pas donné d'importantes instructions et de touchans exemples à ceux qui le seront après lui ; il n'aurait pas goûté toutes les douceurs de la vie domestique & patriarcale ; il n'aurait pas épousé une femme du mérite le plus rare, et laissé trois filles d'une intéressante espérance. Ainsi la Providence a compensé avec usure pour lui & pour nous la perte de son bras.

12. *Nature de ses Journaux.*

Il en avait fait, dans le même combat, une autre qui n'a pas été réparée. C'est celle du Journal de tout ce qu'il avait remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, auquel étaient joints un grand nombre de dessins précieux. Cette perte est d'autant plus fâcheuse, que rien n'est aussi propre à faire connaître les mœurs, les principes et les usages d'une Nation, les vices ou la bonté de son Gouvernement, qu'un Journal tenu régulièrement par un homme éclairé qui peint les choses telles qu'il les voit, telles qu'elles sont, sans prétention, sans chercher à écrire l'Histoire, sans penser à se faire jamais imprimer.

Peut-être ces manuscrits intéressans sont-ils encore entre les mains des Anglais ; et l'on espère que si quelqu'un de cette grande et généreuse Nation en avait connaissance, il voudrait bien les faire remettre à la famille de M. POIVRE. Le vaisseau dans lequel il fut pris, s'appelait *le Dauphin* ; le Commandant de l'Escadre Anglaise était l'*Amiral* BARNET qui montait *le Deptford* il y a quarante ans.

13. *Voyages à Batavia & à Siam.*

Les Anglais, qui manquaient de vivres, étaient embarrassés de leurs prisonniers. Ils les conduisirent à Batavia, & leur y rendirent la liberté. Ce fut pendant le séjour de M. POIVRE dans cette Capitale des établissemens Hollandais, que toujours occupé de vues utiles, il prit des connaissances réfléchies sur la culture des épiceries précieuses que les Hollandais possédaient alors exclusivement, & sur ses Isles où elles sont indigènes. Il avait formé dès lors le projet qu'il a depuis réalisé, d'en enrichir un jour son pays.

Il s'embarqua, au-bout de quatre mois, avec le reste des Français, pour aller hiverner à *Mer-gui*, port du Royaume de Siam, et de là se rendre à Pondichéry. Le bâtiment était très-mauvais ; il essuya des tempêtes affreuses, & courut le plus grand danger. M. POIVRE, qui ne pouvait aider à la manœuvre, conservait son sang froid, & rédigeait ses observations. C'est dans ce voyage & dans les relâches forcées auxquelles son navire fut obligé, qu'il s'instruisit avec exactitude des mœurs de la Nation Malaise, de celles des Siamois, & de leur Gouvernement. Il n'avait pas vingt-sept ans, & déjà il savait juger du bonheur des Peuples par l'état de leur agriculture.

14. *en Afrique, & aux Antilles.*

De retour à Pondichéry, M. POIVRE s'y trouva pendant l'expédition de Madras si brillante, & les querelles si funestes de MM. *Du Pleix & De la Bourdonnais*. Il blâma également ces deux hommes, si habiles d'ailleurs, si célèbres, & qu'il voulut en vain concilier. Il suivit à l'Isle de

France le second, plus disposé à l'écouter. L'escadre qui les ramenait tous deux en Europe, fit plusieurs relâches à la côte d'Afrique, & une dernière à la Martinique, où les vaisseaux se trouvèrent retenus par la guerre.

M. POIVRE, qui avait recueilli sur l'Inde tant de lumières qui pouvaient y décider du sort de la Nation, pressé par son zèle de les mettre sous les yeux du Gouvernement gagna dans un canot l'isle de Saint Eustache, où il s'embarqua pour l'Europe sur un senau Hollandais.

15. M. POIVRE, Envoyé de France.

Il fut pris à l'entrée de la Manche par un Corsaire de Saint-Malo, repris quatre jours après par une frégate Anglaise, conduit à Guernesey, & rendu au bout de huit jours sur la signature de la paix.

Les curieuses observations & les grandes vues qu'il rapportait de l'Asie, jointes à la perfection avec laquelle il parlait le Chinois, le Cochinchinois, le Malais, fixèrent sur lui l'attention de la Compagnie des Indes, & le firent choisir, dans l'année 1749, pour aller en qualité de Ministre du Roi, à la Cochinchine, fonder sur des liaisons d'amitié une nouvelle branche de commerce.

M. POIVRE montra dans cette mission des talens supérieurs, une probité délicate, une étonnante activité, une dignité sage ; & dans le compte qu'il en rendit, une modestie presque inconcevable. Il y eut tout le succès qu'il pouvait désirer.

16. A la Cochinchine.

Le Roi de la Cochinchine, surpris de trouver un jeune Européen avec lequel il pouvait converser sans Interprète, prit pour lui la plus grande affection, & lui témoigna les bontés les plus distinguées.

C'était un Prince sensible & généreux, mais faible & inappliqué. On voit dans le Journal que M. POIVRE a fait de son séjour auprès de lui, & qu'on se propose de donner au Public, toutes les vexations, tous les pillages, toutes les basses manœuvres que se permettaient les Mandarins & les courtisans d'un Roi qui ne croyait pas mal faire en se livrant à ses passions ; & l'inertie, la misère d'un Peuple soumis à un Despote à qui l'on avait persuadé qu'il était de sa dignité de végéter dans son palais. Quand le Roi de la Cochinchine voyait le mal, il en gémissait, s'en irritait, voulait le réparer ; mais il le voyait rarement, & sa volonté, d'abord courageuse, n'avait point de tenue ; il retombait bientôt dans une indolence qui rendait inutiles les meilleures intentions & les plus heureuses qualités.

17. Rare désintéressement.

M. POIVRE, de retour à l'Isle de France, déposa dans les magasins de la Compagnie jusques aux présens particuliers qu'il avait reçus de ce Souverain. Un trait peindra son désintéressement ingénu. Il écrivait à la Compagnie des Indes : *Je vous ai remplacé telle chose, de mon argent, parce que je m'étais laissé voler par ma faute ; & il n'est pas juste que vous supportiez cette perte.* On peut demander aux trois Compagnies Anglaise, Hollandaise & Française, combien, depuis qu'elles existent, elles ont eu de pareils serviteurs.

Les intentions favorables dans lesquelles M. POIVRE avait laissé le Roi de la Cochinchine, & les instructions qu'il avait recueillies à sa Cour & dans son pays, pouvaient devenir la base des plus importantes spéculations. Il est très-fâcheux qu'elles aient été négligées ; on n'ose pas dire que cela soit très-surprenant.

Mais si les vues politiques & commerciales dont M. POIVRE avait préparé le succès, n'ont pas été remplies, son ambassade à la Cochinchine n'a pas été pour cela sans avantages. Il ne s'était pas strictement renfermé dans la mission qu'il avait reçue.

18. Plantes portées à l'Isle de France.

Il avait mis le plus grand soin à recueillir les plantes les plus utiles, pour les introduire & les naturaliser à l'Isle de France. Il y avait apporté le Poivrier, le Cannelier, plusieurs arbres de teinture, de résine & de vernis, plusieurs espèces d'arbres fruitiers. Il était le Bienfaiteur de cette Isle, seize ans avant de se douter qu'il en serait un jour l'Administrateur.

Le plus précieux des présens qu'il lui avait faits, était le Riz sec, qui se cultive à la Cochinchine sur les montagnes, n'a besoin que d'une chaleur modérée, & ne demande point d'irrigation. On en fit quelques récoltes ; mais après le départ de M. POIVRE, la culture de ce grain si important ayant été abandonnée aux esclaves Nègres, qui l'arrosèrent comme l'autre Riz, l'espèce du Riz sec, qui aurait pu de cette Colonie passer en Europe, & qui devrait enrichir aujourd'hui nos Provinces méridionales, fut détruite à l'Isle de France.

19. Du Riz sec.

Parmi les maux sans nombre que l'esclavage & la stupidité qui en est la suite, ont causés au Genre humain, il faut encore compter celui-là. Depuis vingt ans que ce fait a pris de la publicité, on dit qu'il *faudra retourner chercher le Riz sec à la Cochinchine.*

Pendant deux siècles, l'Europe a dépensé aux Indes des milliards ; elle y a massacré des millions d'hommes ; elle y a envoyé & entretenu un nombre considérable de profonds Politiques, d'habiles Généraux, de saints Missionnaires, d'industriels Commerçans, de Héros intrépides. Un seul Sage s'était trouvé : il avait rapporté une plante plus utile même que le bled, & qui aurait pu compenser tout le mal qu'ont fait tant de grands Hommes. A peine y a-t-on pris garde : on l'a laissé perdre. Et lorsque chez des Nations savantes, dans un siècle éclairé, on a eu connaissance de ce trésor & de sa perte, quelques gens d'esprit ont dit froidement : *C'est dommage* ; puis l'on a continué à commercer, à intriguer, à se battre, sans songer seulement à combien peu de frais ce dommage pourrait être réparé.

20. Voyage à Manille.

Il vaudrait mieux sans doute que nos devanciers ne nous eussent rien laissé à faire ; mais c'est à nous à sentir que la tâche en est plus belle, & à ne pas tomber dans les torts que nous leur reprochons.

Peu après son retour de la Cochinchine, M. POIVRE fut envoyé par la Compagnie des Indes à Manille avec une mission secrète : ses instructions l'obligeaient d'en garder le secret, même avec les Employés de la Compagnie à Kanton, où il devait passer. Ceux-ci s'en offensèrent, & d'autant plus peut-être, qu'il parut dans la suite qu'ils avaient été instruits de ce même secret par une autre voie. Ils lui suscitèrent toutes sortes d'obstacles & de traverses, & le mirent hors d'état de remplir sa mission avec un entier succès. Il fut obligé de revenir à Pondichery & à l'Isle de France, n'ayant fait qu'une partie de ce dont il avait été chargé ; mais il s'était acquis d'excellens amis chez les Espagnols & parmi les Naturels des différens pays qu'il avait eus à parcourir. Il avait préparé les esprits & les choses pour faire un second voyage plus heureux.

21. Il apporte des Muscadiers.

Ce voyage avait pour objet principal d'acquérir & de naturaliser à l'Isle de France les épiceries fines.

M. POIVRE rapportait cinq plants enracinés de Muscadiers, & un assez grand nombre de noix muscades propres à la germination, dont *M. de Buffon* & *M. de Jussieu* vérifièrent la bonne qualité. Il n'avait pu se procurer de Géroflers sans aller dans les Moluques mêmes, parce qu'on ne vend le gérofle que dans un état où il ne jouit pas de la faculté de germer.

Ayant rendu à la Compagnie des Indes des services essentiels & en ayant toujours reçu les plus grands témoignages de satisfaction, M. POIVRE croyait avoir lieu de compter sur les secours les plus efficaces pour la continuation d'une entreprise dont le succès était assuré, & qui devait procurer à cette Compagnie des avantages inappréciables.

22. Ce qu'était la Compagnie des Indes.

Il avait quitté l'Europe fort jeune : sa tête sage & son cœur pur n'avaient point encore l'expérience de nos mœurs. Il s'imaginait avec ingénuité, qu'une grande Compagnie de commerce était constamment déterminée par son intérêt ; qu'elle devait avoir nécessairement de la suite dans ses projets & dans ses volontés ; qu'avec elle aucun service ne pouvait être perdu. Il raisonnait & s'était conduit d'après ces élémens. Mais il apprit à l'Isle de France, que la Compagnie des Indes était, comme le sont presque toujours toutes les Compagnies, & même toutes les Républiques, divisée en deux partis ; que celui qui dominait pour le moment, n'était plus le même qui avait favorisé ses voyages & applaudi à ses travaux ; qu'à la tête de ce parti, qui avait acquis la prépondérance, était un Directeur qui ne se piquait pas de continuer l'exécution des projets adoptés par ses prédécesseurs du parti opposé, de qui, d'origine hollandaise, pouvait ne pas voir avec plaisir sa nouvelle Patrie devenir, pour un objet aussi important que les épiceries fines, la concurrente de l'ancienne.

23. Courage dont il eut besoin.

Il comprit alors la cause d'une partie des difficultés qu'il avait précédemment éprouvées, qu'il avait eu beaucoup de peine à concevoir, & qui tenaient aux dissensions intérieures de la Compagnie des Indes. Il comprit qu'il ne pourrait rendre utiles les connaissances qu'il avait acquises, & enrichir sa Patrie des plus précieuses sources de l'opulence de la Compagnie des Indes de Hollande, sans risquer à la fois sa vie au milieu des établissemens Hollandais, & l'ingratitude, la persécution peut-être de la part des Français même.

Mais celui qui, pour servir les hommes, voudrait être assuré de leur reconnaissance, celui qui n'oserait s'exposer à voir tomber sur lui d'injustes & dangereuses inimitiés, n'aurait pas une véritable vocation à devenir homme public, ni peut-être à demeurer homme de bien.

24. Secours donné par M. BOUVET.

M. POIVRE était *tenax propositi Vir* ; il entra en conférence avec M. Bouvet, un des plus grands hommes de mer qui ayent été au service de la Compagnie des Indes, & qui commandait par *intérim* à l'Isle de France. Il fit si bien valoir les anciennes instructions non-révocées qu'il avait reçues de la Compagnie ; il lui montra si clairement l'importance de l'entreprise & la certitude du succès, pourvu qu'on eût un navire à y consacrer, que M. Bouvet, après avoir combiné les besoins de la Colonie, dont la marine était très-peu nombreuse & en très-mauvais état, prit sur lui de déplaire au parti le plus puissant, & de confier au nouvel Argonaute une vieille petite frégate de cent soixante tonneaux.

C'était, dans les circonstances, un grand & très-rare effort de zèle & de courage qu'avait fait en cela M. Bouvet ; & M. POIVRE en a toujours gardé, une vive reconnaissance, quoiqu'il n'eût été possible de donner à ce très-mauvais petit bâtiment qu'un plus mauvais équipage, peu de provisions, & de mauvaise espèce.

25. Second Voyage à Manille.

Pendant l'armement, M. POIVRE partagea entre trois Colons de l'Isle de France ses plants de muscadiers, & y joignit d'excellentes instructions sur leur culture.

Enfin il s'embarqua, en 1754, sur sa petite frégate *la Colombe*, image du faible oiseau que l'Écriture nous peint envoyé par Noé au milieu de la plus immense mer pour chercher un rameau précieux.

Ce petit vaisseau, mal construit, vieux, mauvais, faiblement équipé, ne marchait qu'avec une extrême lenteur. Jouissant constamment du vent le plus favorable, il mit, pour se rendre à Manille, le double du temps qu'un navire ordinaire aurait employé à faire le même voyage. Il y arriva prêt à couler bas, & de la quantité d'eau nécessaire était retranchée depuis long-temps à l'équipage.

26. Crédit qu'y eut M. POIVRE.

M. POIVRE trouva le pays en feu. Le Gouvernement Espagnol avait engagé des querelles sérieuses avec toutes les Nations voisines. Il retenait le Roi de Yolo prisonnier.

Le caractère de M. POIVRE, son sang froid, sa douceur, sa franchise même, car lorsqu'elle est sage, la franchise est toujours très-utile, le rendaient infiniment propre aux négociations. Il parvint à calmer beaucoup les esprits : il eut à Manille un crédit presque aussi grand que celui qu'il avait eu à la Cochinchine ; & entre autres usages louables qu'il en fit, il l'employa pour adoucir le sort du Roi de Yolo.

Après s'être acquitté d'une partie importante de sa mission, s'être procuré les connaissances dont il avait besoin, avoir vendu & remplacé la petite cargaison de son vaisseau, & l'avoir caréné, s'être attiré l'estime & la confiance des Espagnols & la constante amitié du Roi de Yolo & de sa famille, M. POIVRE se rembarqua, & dirigea sa route sur les Isles à épiceries.

27. Retour de Manille.

Plusieurs de ses matelots & même deux de ses Officiers avaient abandonné un vaisseau dont ils connaissaient les défauts, & qu'il était impossible de mettre en état de défense pour arriver à des terres inconnues, & traverser des mers infestées de Pirates, qui couraient également sur toutes les Nations, & qui venaient d'enlever une galère & un vaisseau parfaitement armés, hérissés de canons, défendus par des équipages nombreux. M. POIVRE ne se dissimulait pas le danger ; il aurait pu l'éviter en partie, en renonçant pour lors à la suite de sa mission & de ses projets, & retournant à l'Isle de France par le chemin le plus court. Mais il avait eu tant de peine à y obtenir les faibles moyens dont il pouvait disposer, il voyait tant d'incertitude à ce qu'on se prêtât à les renouveler, lorsqu'une expédition imparfaite aurait paru justifier les répugnances, que, dévoué au succès des vues qu'il avait à remplir, il aima mieux s'exposer aux hasards des Eléments, qu'à ceux des Gouvernements, & après avoir tout pesé avec le sang froid & l'égalité d'âme qui l'ont toujours caractérisé, il se résolut à partir, & à réussir ou à périr.

28. Voyage aux Moluques.

Nous ne le suivrons point dans cette navigation si dangereuse sous tous les aspects, au milieu des difficultés innombrables qu'il avait à vaincre, Le Journal de son voyage à Manille, & celui de son retour seront publiés. On y trouvera mille choses curieuses sur les usages, la force, la poli-

tique des Peuples peu connus avec lesquels il eut à traiter. On y verra que si son bâtiment & son équipage eussent été moins mauvais, il eût dès lors exécuté tous les projets qu'il avait formés, & qu'il avait été autorisé à suivre ; on le verra plusieurs fois à un jet de pierre d'une Isle qu'il pouvait regarder comme le but de son voyage, sans moyen d'y aborder.

29. Nouveaux plants de Muscadiers.

Forcé de revenir, il fit une relâche à Timor, & forma des liaisons d'amitié avec le Roi Indien & avec le Gouverneur Portugais de cette Isle, qui lui procurèrent quelques plants de Muscadiers, une assez grande quantité de noix muscades & de baies de géofle mûres & dans l'état où on les sème, mais qui se trouvèrent trop vieilles pour germer. C'était du moins constater la possibilité d'en avoir de propres à être cultivées.

Rendu enfin à l'Isle de France, après avoir fait des observations utiles sur les moussons, il remit au Conseil Supérieur de cette Colonie, le 8 Juin 1755, les plants précieux qu'il avait apportés, & qui furent reconnus pour être des épicerie fines.

Ceux qu'il avait laissés l'année précédente à différens habitans, étaient morts ; & plusieurs circonstances firent croire que leur mort n'avait pas été naturelle, mais l'effet de la mauvaise volonté d'un Directeur des jardins qui était arrivé à l'Isle de France, envoyé par le parti qui s'opposait à la recherche des épicerie.

L'événement prouva que M. POIVRE avait bien fait de ne pas remettre à une autre fois ses recherches sur les Moluques. M. Bouvet n'était plus à l'Isle de France. Un nouveau Gouverneur l'avait remplacé. Il n'avait aucune instruction favorable à M. POIVRE, ni de la part des Protecteurs de celui-ci, qui le croyaient noyé & ne pensaient plus à son expédition, ni de la part de leurs adversaires, qui n'y pensaient que pour la traverser.

30. Voyage à Madagascar.

Ce Gouverneur, quoique bien intentionné, ne put donc, & voulut encore moins, prendre sur lui de donner aucuns moyens pour retourner à une entreprise dont avec un vaisseau passable, le succès n'était plus douteux.

Dans de telles circonstances, M. POIVRE crut devoir se borner à remettre à la Compagnie la cargaison qu'il avait rapportée, & qui fut vendue sur le champ avec profit, & sollicita son retour en France. Il l'obtint sur un bâtiment qui devait hiverner à Madagascar.

31. Esprit des Voyages de M. POIVRE.

Le Journal de son séjour dans cette Isle offre des détails intéressans sur les mœurs de ses habitans, les ports, les rivières, les sites du pays, son Histoire Naturelle, ses productions, & les ressources qu'il peut fournir à nos Colonies des Isles de France & de Bourbon.

Jamais M. POIVRE n'a perdu une occasion de recueillir & de rapporter des connaissances utiles à sa Patrie. Dans le Coromandel, il avait suivi avec le plus grand détail les procédés employés par les Indiens pour la peinture des belles toiles, connues sous le nom de Perses ou de chittes, & il avait étudié la composition des teintures. En Chine, il s'était instruit à fond sur les matériaux de la fabrique des porcelaines, & sur la manière de préparer ce que nous appelons les soies de Nankin ; il en a fait des essais très-heureux depuis son retour. Mais il serait impossible d'exposer ici toutes les observations de cet homme respectable. Il était si modeste, que les personnes même qui ont vécu avec lui dans la plus intime société, ne recueillaient que par lambeaux quelques-unes de ses connaissances, & le récit d'une partie de ses travaux.

32. Ce que fait pour lui M. BERTIN.

Nous avons vu qu'il avait porté dans toutes ses missions un désintéressement qui serait très-rare en Europe, & qui l'est bien plus en Asie.

Il en était revenu avec une grande réputation & une fortune médiocre. M. BERTIN, alors Contrôleur-Général, auquel nous devons le commencement de la liberté du commerce des grains en France, une excellente Loi pour limiter les privilèges exclusifs, l'établissement des Sociétés d'Agriculture, celui des Ecoles Vétérinaires, beaucoup de recherches précieuses sur la Chine, & qui connaissait & savait apprécier les services de M. POIVRE, engagea le Roi à lui donner une gratification de *vingt mille francs*, qu'il n'avait pas demandée.

Satisfait de cette récompense modérée, M. POIVRE s'était établi près de Lyon dans une campagne agréable. Il s'y livrait à son amour pour les Lettres, & il y cultivait les plantes les plus curieuses des quatre parties du Monde.

33. Ouvrages de M. POIVRE.

L'Académie des Sciences avait depuis long-temps rendu justice à son mérite, en le nommant à la place de Correspondant, la seule que ses voyages lui permissent de remplir. Elle lui avait donné cette marque d'estime le 4 Septembre 1754 ; & le savant *Jussieu* regardait ses lettres comme une des richesses de l'Académie.

Désiré, & reçu depuis son retour à celle de Lyon, il y lut deux Mémoires intitulés : *Observations sur les Mœurs, & les Arts des Peuples de l'Afrique & de l'Asie*. L'Académie exigea que ces Mémoires fussent imprimés. Le Gouvernement approuva cette résolution, puis en suspendit l'effet.

Quelques exemplaires cependant s'étaient répandus, et les Libraires Etrangers, qui les contrefirent sur le champ, y ajoutèrent, à l'insçu de l'auteur, le titre de *Voyages d'un Philosophe*. M. POIVRE était trop philosophe pour en prendre le nom à la tête de ses écrits ; mais le titre imaginé par les libraires, confirmé par le public, & multiplié par plusieurs éditions, a prévalu sur celui qu'il avait donné à son ouvrage.

34. Caractère de ses Ecrits.

Cet ouvrage intéressant, précis, nerveux, contient plus de choses que de mots ; on y voit par-tout en traits de lumière, comment dans l'Univers entier, la félicité, la population, la puissance des Etats sont en raison de l'agriculture & de la liberté, & à quel point la main du despotisme, celle de l'anarchie, & celle de la superstition, rendent inutiles la fécondité du sol le plus favorisé du Ciel.

Les écrits de M. POIVRE sont, comme ses actions, pleins de simplicité & de dignité, remarquables par une force qu'il n'a pas cru avoir, & à laquelle il n'a pas songé. Il ne connaissait ni l'enthousiasme, ni la verve. Sa sensibilité, toujours fondée en raison, était grave & sans ardeur.

35. Son Mariage.

Il ne blâmait pas les Ecrivains qui, s'abandonnant à leur fureur poétique se procurent, par intervalles, une composition brûlante, dont l'éclat rend plus remarquables les transitions embarrassées & les passages obscurs qui lui succèdent : *Fumum ex fulgore*. Il ne les imitait point. Il marchait ; mais sa taille était si élevée, que ses pas, faits sans aucune précipitation, avançaient plus dans le chemin de la vérité & de l'utilité publique, que les élans de ceux qu'on pourrait regarder comme ses concurrents, & qui ont acquis le plus de célébrité.

Se croyant quitte de ce qu'il pouvait faire pour le bonheur des autres hommes, il avait enfin songé au sien. Il était sur le point d'épouser une jeune femme bien née, pleine de vertus, de douceur & de grâces, digne, à tous les égards, d'être la compagne d'un Philosophe sensible, lorsqu'il éprouva qu'en méritant du Public, on ne fait que contracter le devoir & l'engagement d'en mériter encore davantage.

36. Propositions du Gouvernement.

Sa réputation fit croire avec justice qu'il n'y avait que lui qui pût réparer aux Isles de France & de Bourbon, les fautes de toute espèce d'une administration qui, depuis qu'elle était sortie dans ces Isles des mains de M. de la Bourdonnais, avait été constamment malheureuse. Les invitations les plus pressantes de la part du Gouvernement, & les plus propres à redoubler la passion de bien faire dans un cœur qui n'avait jamais cessé d'en être animé, vinrent le chercher au milieu des préparatifs de son mariage. Il avait bien des raisons de se peu soucier de retourner faire des voyages de quatre milles lieues. Il jouissait du sort le plus fortuné que puisse désirer un Sage : dans un âge mûr & non affaibli, avec le juste espoir d'un ménage heureux, assuré d'une aisance bornée, qu'il trouvait suffisante, & honoré d'une flatteuse & universelle considération.

37. M. POIVRE, Intendant de l'Isle de France.

Il pouvait même craindre que les dangers de la mer, & ceux des places importantes, non moins redoutables, n'effrayassent sa jeune amie, & ne fissent manquer une alliance dont les faveurs & l'autorité des Rois n'auraient pu compenser le bonheur. Rassuré à cet égard par le courage & l'attachement qu'elle lui témoigna, il lui restait encore à regretter sa douce retraite, le repos, l'étude, tant de biens qui étaient infiniment chers à sa raison tranquille, mais qui le lui étaient moins cependant que le bien public. Il obéit aux ordres du Roi, & les justifia par les plus grands succès.

Il trouva les Isles de France & de Bourbon dans un anéantissement presque total ; la culture, le commerce, les fortifications, tout avait été également négligé. Il parvint à tout rétablir.

Quelques-uns de ses discours au Conseil Supérieur, dont il était Président, ont été imprimés ; ce sont des chef-d'œuvres de raison & d'éloquence, le plus noble langage du Magistrat, de l'Administrateur & du Citoyen.

38. Premiers soins qu'il y prend.

Ses premiers soins se portèrent sur la culture des comestibles, si importante dans ces Isles qui doivent non seulement subsister par elles-mêmes, mais encore faire subsister les escadres du Roi pendant la guerre. Il mit la plus grande activité à y introduire de Madagascar, du Cap de Bonne-Espérance & de l'Inde, tous les animaux domestiques & toutes les productions propres à la consommation des habitans & aux besoins des Navigateurs.

Cette activité de M. POIVRE à multiplier les subsistances, & à se procurer tous les moyens possibles, d'en avoir du dehors, a été pour la Colonie & pour l'Etat d'une utilité inappréciable.

39. Il sauve une armée & une flotte.

En 1770, sur une apparence de guerre, le Roi fit passer à l'Isle de France *dix mille hommes*, tant de terre que de mer. Les vaisseaux qui les amenaient se trouvèrent, en arrivant, dépourvus d'agrès : ils n'apportaient, ni vivres ni argent. *Je sais bien, qu'on manquera de tout*, écrivit M. le DUC DE CHOISEUL à M. POIVRE ; *mais vous êtes là, & nous comptons sur vous*. Il ne s'était pas trompé ; M. POIVRE pourvut à tout : & malgré deux ouragans successifs qui ravagèrent l'Isle dans la même, année, & qui firent échouer une grande partie des vaisseaux sur le rivage, la confiance qu'il s'était acquise dans l'Inde, & les ressources que sa prévoyance avait ménagées, sauvèrent les troupes & la flotte. Ce fut chez les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance que M. POIVRE trouva les plus grands secours. Il les dut à la réputation de son honnêteté. Il ne pouvait payer qu'en lettres de change les provisions qu'on lui fournissait. Il eut à vaincre le préjugé que les Hollandais avaient alors en faveur des Anglais, & leur défiance naturelle. Mais l'estime & l'amitié qu'il avait inspirées aux Chefs de l'Administration du Cap prévalurent. On délivra les provisions ; on se contenta des lettres de change. Il est fâcheux d'ajouter que ce sont ces mêmes lettres de change qui ont éprouvé tant de difficultés pour être payées, & qui ne l'ont été que sous le règne de Louis XVI.

40. Difficultés & inconvéniens.

Un vaisseau marchand Danois, chargé de mâtures & d'agrès, mouilla dans le port de l'Isle de France. A force de caresses & de bons traitemens, M. POIVRE détermina le Capitaine à lui céder à un prix très modéré sa cargaison, dont on avait le besoin le plus urgent. Elle fut, de même que les provisions hollandaises, payée en lettres de change ; & ces lettres n'ont été acquittées qu'au moment, où M. Bertin a eu quelque temps par intérim le porte-feuille des affaires étrangères.

M. POIVRE savait combien la possibilité de ces sortes d'accidens devait rendre précaires les ressources du dehors. Il avait prodigieusement multiplié celles du dedans. Animée par ses exhortations, par ses soins, par tous les encouragemens qui avaient dépendu de lui depuis son arrivée dans la Colonie, la culture des Isles de France & de Bourbon avait produit des récoltes abondantes de froment, de riz, & d'autres grains.

41. Idées de M. POIVRE sur les Colonies.

On a vu des Administrateurs & des Politiques d'Europe, qui ont passé pour grands, ne s'occuper que de circulation & de gains mercantiles, n'envisager dans les Colonies que des moyens d'augmenter le numéraire & les occasions de voyages, croire utile que la subsistance des Colons leur arrivât uniquement par les Négocians de la Métropole.

M. POIVRE pensait que les moyens de vivre ne sauraient être trop près des hommes qui doivent les consommer. Eclairé par les Législateurs de l'Asie & par sa propre raison, il croyait qu'on ne pouvait rien faire de plus agréable au Ciel & de plus utile au Monde que de planter un arbre & de labourer un champ : préceptes de Zoroastre, dont celui qui les suit, indique le fruit & la récompense.

42. Ordonnance en faveur des Nègres.

Guidé par un sentiment d'humanité & par le bon sens qui voudrait qu'on ménageât les esclaves, quand on ne les considérerait que comme des instrumens de culture ; & indigné, comme il le dit dans le préambule d'une Ordonnance qu'il rendit à Bourbon, le 10 Avril 1771, des fardeaux excessifs que l'on faisait porter aux Nègres dans des chemins très-difficiles & presque impraticables, il défendit, par cette Ordonnance, de charger un Nègre mâle de plus de soixante livres pesant, & une Nègresse de plus de cinquante. On leur mettait auparavant sur la tête ou sur les épaules jusqu'à cent vingt livres, & au delà, pour faire de longues routes dans des sentiers où l'on ne peut même, se servir de bêtes de somme. Il est triste de penser qu'une Ordonnance si louable, & qui devait tant influer sur les succès de la culture par la conservation de ses agens, soit peut-être & trop vraisemblablement demeurée sans exécution. Mais quand elle ne serait plus qu'un avertissement &

une instruction, sous cet aspect encore elle aurait son utilité. L'Administration qui instruit n'est pas moins respectable & moins salubre que celle qui commande.

43. Protection à M. de Commerson.

Convaincu de cette vérité, & saisissant toutes les occasions d'éclairer sur leurs véritables intérêts les habitans des deux Colonies confiées à ses soins, M. POIVRE s'était attaché par toutes sortes de services & de bons procédés M. de Commerson qui revenait de faire le tour du Monde avec M. de Bougainville. Il l'avait engagé à rester à l'Isle de France pour en faire l'Histoire naturelle, & apprendre aux Propriétaires à employer les richesses de leur territoire, & celles que des soins vigilans leur avaient procurées & leur apportaient chaque jour. M. de Commerson a toujours vécu à l'Isle de France chez M. POIVRE; & il est mort dans cette même Isle, peu après le départ de son ami & son protecteur, dans les dégoûts & le chagrin de voir abandonner leurs anciens travaux, sur lesquels ils s'étaient si bien accordés, quoiqu'ils y portassent des principes différens.

44-45. Plantes introduites à l'Isle de France.

M. de Commerson, Botaniste passionné, mettait le même intérêt à toute plante, pourvu qu'elle fût curieuse & nouvelle. M. POIVRE, Administrateur & Philosophe ne dédaignait pas la curiosité, mais fixait principalement ses regards sur l'utilité : c'était aux plantes utiles qu'il prodiguait ses soins.

Parmi celles qu'il a fait connaître à l'Isle de France, & qu'il y a cultivées lui-même, il faut d'abord nommer l'arbre à pain ou *Rima*, qui s'y est beaucoup multiplié, dont les Colons commencent à faire usage, qui sera bientôt un de leurs principaux alimens, & qui, transporté ensuite dans les Antilles, y assurera un jour à peu de frais la subsistance des Blancs & des Noirs.

Il faut encore faire mention de l'ampalis ou mûrier à gros fruit vert de Madagascar, de l'arbre à huile essentielle de rose, de l'arbre à suif, & du thé de la Chine, du bois de campêche, du bois immortel ou nouroucouyé, du cannellier de Ceylan & de la Cochinchine, de toutes les variétés du cocotier, du dattier & du manguier, de l'arbre des quatre épices, du chêne, du sapin, de la vigne, du pommier & du pêcher de l'Europe, de l'avocat des Antilles, du mabolo des Philippines, du sagoutiers des Moluques, du savonnier de Chine, du maran d'Yolo, du mahé, ou arbre de mât, & du mangoustan, fruit réputé le meilleur de l'Asie & du Monde.

Mais il devint plus célèbre par le succès qu'eurent enfin ses soins & l'intelligence qu'il déployait depuis vingt-cinq ans pour parvenir à faire apporter des Moluques à l'Isle de France des plants de muscadiers & de géofliers, en quantité assez considérable pour en assurer la naturalisation.

46. Expédition aux Moluques.

Il s'était occupé, depuis qu'il était chargé de l'administration de la Colonie, à reprendre à cet égard la suite de ses anciens travaux. Il avait instruit de tous leurs détails M. *Provost*, ancien Ecrivain des vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui parlait la Langue Malaise ; & l'ayant chargé de lettres pour différens Princes Indiens, il le fit partir au mois de Mai 1769 sur la corvette *le Vigilant*, commandée par M. de Tremigon, Officier de la Marine Royale, & Lieutenant de vaisseau, accompagné du bateau *l'Etoile du matin*, commandé par M. d'Etcheverri, Lieutenant de frégate.

Les deux bâtimens firent ensemble le voyage de Manille, passèrent à Mindanao, touchèrent à l'Isle d'Yolo dont le Roi, devenu libre, regardait M. POIVRE comme un père. Ce Prince remit à M. de Tremigon une lettre pour le Roi de France, qu'il appelait son puissant Protecteur. Il donna plusieurs renseignemens utiles, & assura nos Navigateurs que s'ils ne réussissaient pas cette année dans leur expédition, il leur procurerait, pour l'année suivante, tous les plants qu'ils pourraient désirer.

47. Expédition aux Moluques.

MM. de Tremigon, d'Etcheverri & Provost passèrent ensuite à l'isle de Miao, où ils firent des recherches infructueuses : les Hollandais y avaient récemment détruit les plants d'épicerie.

Entre cette Isle & celle de Taffouri, le défaut de vivres déterminait les deux Commandans à ménager le temps en faisant chacun de leur côté une partie de la carrière qu'ils étaient chargés de parcourir. Ils convinrent d'un rendez-vous. M. de Tremigon se rendit à Timor, où il pouvait se procurer les vivres nécessaires, & faire aussi des recherches. M. d'Etcheverri reçut à son bord M. Provost, & l'ordre de faire tout ce que celui-ci jugerait convenable pour le succès de l'expédition & le service du Roi.

48. Expédition aux Moluques.

Tel fut le résultat d'un Conseil, tenu sur *le Vigilant*, le 10 Mars 1770, veille de la séparation des deux vaisseaux.

M. Provost & d'Etcheveri, parfaitement d'intelligence, parcoururent dans leur petit bâtiment tout l'est des Moluques, abordèrent plusieurs fois à l'Isle de Céram, & enfin, sans que la République de Hollande ni sa Compagnie des Indes, pussent avoir aucun sujet légitime, ni même aucun prétexte, de plainte, ils obtinrent des Rois de Gebi & de Patani, Souverains indépendans des Hollandais, un grand nombre de plants des deux arbres précieux, & un bien plus grand nombre de baies, & de noix fécondes.

Le retour présenta quelques dangers de la part d'une escadre Hollandaise, à laquelle M. d'Etcheveri échappa par son sang froid, par sa prudence, & par la petitesse même de son bâtiment qui déroutait les soupçons. Il rejoignit M. de Tremigon au point convenu.

49. On rapporte des plants d'Épiceries.

On partagea entre les deux vaisseaux les jeunes plants, les noix muscades, les baies de géofle ; & ils arrivèrent à l'Isle de France, le 24 Juin 1770.

Le Conseil Supérieur de l'Isle de France consacra dans ses registres ce succès si long-temps désiré ; & par un arrêté, pris après que M. POIVRE se fut retiré, il réclama les bontés du Roi pour l'Administrateur qui avait rendu un si grand service à la Colonie, & pour ceux qui avaient concouru à l'exécution de ses vûes. Le Conseil pria M. *le Chevalier* DES ROCHES, Commandant général, de se charger de faire parvenir au Ministre le voeu de la Compagnie, de peur que la modestie de M. POIVRE ne l'engageât à supprimer les éloges qui lui étaient dus.

En effet, ce n'avait pas été une petite entreprise ; & ce n'était pas un événement médiocrement heureux, pour la France qui participe à une nouvelle source de richesses, pour l'Europe qui se trouvera pourvue à meilleur marché d'un objet de jouissance, & sur-tout pour les habitans des Moluques qu'on n'opprimera plus, afin de s'emparer de leurs productions & d'en conserver le privilège exclusif, lorsque cette cruauté sera devenue inutile.

50. Moyens qui assurèrent ce succès.

Nous avons indiqué par quels travaux de tout genre M. POIVRE avait préparé ce service distingué qu'il a rendu à sa Patrie & au genre humain. L'habileté & les lumières qu'il devait à ses différens voyages, & sur-tout la réputation qu'il s'était faite auprès des Princes du pays, pouvaient seules vaincre les obstacles que la Compagnie Hollandaise oppose aux Navigateurs qui cherchent à pénétrer dans les Moluques. Presque tous ceux qui l'avaient tenté y avaient péri, victimes des rigueurs & de la vigilance des Hollandais.

Mais M. POIVRE, qui avait passé sa vie à semer par-tout des bienfaits, était sûr de trouver par-tout des amis & de la reconnaissance. Les Souverains de ces contrées savaient, les uns par expérience, & les autres pour l'avoir appris de leurs Alliés, qu'au milieu de ces Français qui ne s'étaient montrés à eux que comme des Guerriers redoutables, il existait cependant un homme sage & pacifique, qui n'avait jamais conseillé que les bons offices & la douceur. M. POIVRE eut certainement de grandes jouissances : ses succès durent être d'autant plus précieux à son cœur, qu'ils étaient le prix de ses vertus encore plus que l'ouvrage de son génie.

51. Chagrin dont il fut mêlé.

La satisfaction qu'il éprouva en voyant enfin terminer une entreprise qui lui coûtait la moitié de sa vie, fut néanmoins accompagnée d'une circonstance fâcheuse. Telle paraît être la loi qui gouverne ce monde, qu'il n'y a presque aucun événement heureux qui ne soit mêlé de quelque chagrin, comme il n'y a presque point de malheur qui n'amène avec lui quelque compensation :

« Le Ciel sur nous, de deux vases égaux,
Verse à la fois & les biens & les maux ». *Volt.*

52. Erreur de la Colonie : elle est réparée.

A peine les épiceries fines étaient-elles arrivées à l'Isle de France, que le zèle du Commandant, & l'avis unanime du Conseil Supérieur, M. POIVRE seul excepté, firent rendre une Ordonnance qui déclarait coupable de trahison quiconque emporterait, dans une autre Colonie, quelques-uns des plants enracinés des deux arbres nouveaux, ou quelques noix muscades ou baies de géofle propres à la germination. M. POIVRE, affligé, ne trouvant personne qui partageât son opinion, ne put se dispenser de signer. Mais il écrivit au Ministre pour faire sentir les dangereuses conséquences d'un tel privilège exclusif, & chargea un de ses amis, celui qui tient ici la plume, de contribuer à les développer ; ce qui fut fait tant par des Mémoires particuliers, que par un écrit alors imprimé. M. le DUC DE PRASLIN, qui était plein de sens & d'équité, jugea, comme M. POIVRE,

qu'il serait injuste & absurde, d'interdire à quelques Provinces de l'État une culture utile qu'on encouragerait dans d'autres, & que si les épiceries fines étaient concentrées à l'Isle de France, elles pourraient y être détruites par un ouragan, ou par les suites d'une guerre malheureuse. Il se hâta de prendre les ordres du Roi, & de faire passer des Muscadiers & des Gérofliers tant à l'Isle de Bourbon qu'à la Guyane Française. Ils ont très-bien réussi dans l'une & dans l'autre Colonie. Ils commencent à pouvoir y devenir un objet de commerce ; & leurs fruits acclimatés y sont aussi beaux & aussi parfumés aujourd'hui que dans les Moluques même.

53. *Nouvelle expédition aux Moluques.*

M. POIVRE ne se borna pas à cette expédition, quoiqu'elle eut rapporté *quatre cents* plants de Muscadiers, *dix mille* noix muscades toutes germées ou propres à germer, *soixante & dix* plants de Gérofliers, & une caisse de baies de géofle, dont quelques-unes germées & hors de terre. Sa prudence craignit les accidens physiques, & même les accidens moraux, dont il avait fait plus d'une fois l'expérience qu'il était encore destiné à recommencer. Il renvoya au mois de Juin 1771, dans les Moluques, M. Provost, sur la flûte *l'Isle de France*, aux ordres de M. de Coëtivi, Enseigne des vaisseaux du Roi, accompagnée de la corvette *le Nécessaire*, commandée par M. Cordé, ancien Officier de la Compagnie des Indes.

54. *Son heureux succès.*

Ils firent un nouveau voyage à Gebi, & en rapportèrent une quantité bien plus considérable de plants & de graines de Gérofliers & de Muscadiers. La flûte fut de retour le 4 Juin 1772, & la corvette le 6. Cette expédition, plus heureuse encore que la première, a pour jamais assuré aux Colonies Françaises la possession des épiceries fines.

La première cependant eut pu suffire. Tandis que MM. Provost & d'Etcheveri voguaient sur le bateau *l'Etoile du matin*, à une conquête que la prudence la plus profonde avait assurée, toutes les mesures avaient été prises à l'Isle de France pour que les jeunes plantes trouvassent en arrivant le sol & la culture qui leur conviennent.

55. *Jardin de Montplaisir.*

M. POIVRE avait acheté de la Compagnie des Indes, dans un lieu nommé *Montplaisir*, un enclos peu distant du port de l'Isle de France. Il en avait fait à ses fraix un magnifique jardin, qui le dispute à ceux que la Compagnie Hollandaise des Indes fait cultiver au Cap de Bonne-Espérance, & qui, plus riche qu'eux encore, renferme presque toutes les plantes utiles des deux hémisphères. Il y passait tout le temps que les devoirs de l'Administration pouvaient lui laisser libre ; car propre, comme Caton, à influencer sur les mœurs & sur les affaires publiques, M. POIVRE avait encore avec ce grand Homme le rapport d'aimer à diriger tous les détails des travaux champêtres, & il y était d'une grande habileté.

Il a depuis cédé au Roi, pour le même prix qu'il l'avait acheté de la Compagnie, cette habitation si intéressante aux yeux des Savans & des Citoyens, qui sentent qu'il peut être plus important d'acquérir une plante utile qu'une Province.

56-57. *Jardin du Roi à l'Isle de France.*

Il a fait hommage à la Patrie des dépenses, des améliorations, des travaux considérables qu'il avait consacrés à en enrichir le jardin, & qui l'ont rendu un des plus précieux du globe entier. Il avait instruit dans tous les détails de la culture Asiatique M. *de Ceré*, auquel il avait destiné la direction du jardin de Montplaisir, dont il ne put le mettre en possession, mais qui depuis en a été chargé, conformément à ses vûes ; & M. de Ceré a justifié ce choix par ses soins, ses lumières & son courage. On aura peine à croire que cette dernière qualité ait été bien nécessaire à M. de Ceré pour la conservation & l'entretien d'un jardin appartenant à Sa Majesté. On aura encore plus de peine à croire que même après le succès, & depuis le départ de M. POIVRE, il se soit trouvé des gens qui, sans autre motif que la jalousie, aient mis à tâcher de détruire les plantes précieuses qu'il avait introduites à l'Isle de France, presque autant d'activité qu'il en avait déployé pour les y apporter.

Ces faits, trop vrais, viennent encore de nous être attestés par un Ministre du Roi, sous les yeux duquel ils se sont passés, & qui a eu besoin de tout son crédit pour empêcher le jardin & les plantes qu'il renferme d'être anéantis, & pour protéger M. de Ceré contre les ennemis que son zèle patriotique à conserver le fruit des travaux de M. POIVRE lui avait attirés.

Si les épiceries fines sont un jour une richesse pour la France, le nom de M. de Ceré ne doit pas être plus oublié que celui de son illustre ami, auquel la reconnaissance des cultivateurs a élevé à Cayenne un monument noble & simple dans le jardin de M. *de Gers*, au centre de quatre belles

allées de géroflers; & pour qui l'Histoire en élèvera certainement un plus durable dans le souvenir de la postérité délivrée d'un monopole onéreux, & enrichie d'un grand nombre de cultures précieuses.

58-59. Jardin du Roi à l'Isle de France.

Voici ce qu'écrivit sur le jardin de Montplaisir un homme de bien, un homme d'esprit, un homme éclairé qui a voyagé utilement dans toute l'Europe, en Grèce, en Asie, en Egypte, M. *Melton*, qui arrive actuellement des Colonies administrées par M. POIVRE.

« Le jardin du Roi à l'Isle de France, dit-il, me paraît une des merveilles du Monde. Le climat de cette Isle lui permet de multiplier en pleine terre les productions de toutes les parties de l'Univers. Le Voyageur trouve rassemblés dans ce jardin plus de six cents espèces d'arbres ou d'arbustes précieux, transportés des divers continens. Tous n'ont pas atteint encore leur point de perfection. Il faut du temps & des soins pour acclimater & naturaliser les arbres. Cette partie de la culture, qui demande beaucoup d'observations, de sagacité & de philosophie, était une des choses dans lesquelles M. POIVRE excellait. M. de Ceré, son élève, y est devenu très-habile. Le Manguier a été vingt ans dans les Isles de France & de Bourbon sans donner de bons fruits. Les deux Isles sont actuellement couvertes de ces arbres, qui produisent en grande abondance des fruits délicieux. On peut dire la même chose de plusieurs autres, qui par degrés y ont réussi ».

« Les cloux de gérofle, sortis du jardin du Roi de l'Isle de France, que M. l'Abbé Raynal a vus, & qu'il dit être *petits, secs & maigres*, avaient ces qualités parce qu'ils étaient les fruits du premier rapport d'arbres faibles & encore languissans, nouvellement transplantés loin de leur terre natale, Aujourd'hui il n'en dirait pas autant du fruit des mêmes arbres, ni de ceux du jardin de M. *Hubert*, qui cultive à Bourbon avec le plus grand succès huit mille Géroflers ».

Nous ajouterons que l'Académie des Sciences a présentement sous les yeux une quantité considérable de gérofle de Cayenne de la plus grande beauté, & d'une qualité excellente.

60. Jardin du Roi à l'Isle de France.

Croirait-on cependant que la jalousie, la bassesse, l'indifférence pour le bien de la Patrie & de l'humanité, masqués sous le voile d'une vile & mesquine économie, ont proposé plusieurs fois au Gouvernement d'abandonner ou de détruire le jardin de Montplaisir, qui a déjà été, & peut encore être si utile ? & si le Ministère eût été moins noble, moins bienfaisant, moins instruit, & si le Héros de l'Inde, M. *de Suffren*, n'avait pas rendu justice à M. POIVRE, à l'importance de ses vues, & à l'utilité de ses travaux, on ne sait ce qui en serait arrivé.

61. Tentative pour former du riz sec.

M. POIVRE avait le plus grand désir de rejoindre une seconde fois le *riz sec* aux plantes précieuses qui enrichissent ce jardin. Il faisait encore plus de cas de cette plante alimentaire, que des plus riches épiceries. Il a souvent proposé d'aller la rechercher à la Cochinchine ; mais jusqu'à présent une sorte de fatalité a fixé l'attention des Nations & des Gouvernemens sur les entreprises, presque en raison inverse de leur utilité, ou à peu près uniquement en raison de leur éclat. Il ne faut pas s'en prendre aux Administrateurs ; ce malheur ne tient qu'à l'éducation qu'ils ont reçue, dans laquelle on leur a parlé de *la gloire*, jamais des moyens de multiplier les subsistances, & d'enrichir les Nations. M. POIVRE avait donc été autorisé à tout faire pour les épiceries ; & l'on n'avait pas cru que la Cochinchine, qui ne paraissait présenter, pour le moment, aucun objet important de commerce, méritât qu'on y fît une expédition pour avoir du riz.

La marine très-faible de la Colonie ne pouvait se prêter que difficilement à deux entreprises différentes. Les moyens que M. POIVRE avait imaginés pour rendre ces deux entreprises possibles, trouvèrent dans la division de l'autorité civile & de l'autorité militaire, & dans la diversité de vûes qui en était la suite, un obstacle insurmontable.

62. On fabrique un riz mitoyen.

Obligé donc de renoncer, pendant son administration, à se procurer de nouveau riz sec, il tenta de changer la culture du riz humide, & de l'accoutumer par degrés à croître sans avoir le pied dans l'eau. Il en fit semer en différens cantons au commencement de la saison des pluies. Quelques parties périrent. Cet arrosage naturel se trouva suffire à quelques autres, dont le grain devint propre à germer, croître & fructifier avec un moindre arrosage. Il y a donc actuellement à l'Isle de France un riz qui tient le milieu entre le riz humide, généralement connu, & le riz sec de la Cochinchine. C'est un riz dont l'humidité d'une saison pluvieuse favorise suffisamment la production. Il n'est pas encore en état d'être transporté utilement en Europe. Il souffre même beaucoup à l'Isle

de France, quand les pluies ne sont pas abondantes ; & l'on se plaint qu'elles deviennent plus faibles à mesure que les défrichemens se multiplient.

63. Utilité du riz sec.

Mais on peut espérer qu'en prenant toujours pour semence le grain récolté dans les cantons qui auront été le moins arrosés & le plus élevés, on arrivera au point d'avoir un riz qui pourra, dans des climats tempérés, se passer presque entièrement de pluie, un véritable riz sec ; & ce sera pour l'Europe un des plus précieux trésors. Il serait sans doute bien plus court d'envoyer exprès à la Cochinchine : on jouirait peut-être vingt ans plus tôt de ce moyen de doubler les subsistances de la population ; mais on doit savoir beaucoup de gré à M. POIVRE, qui s'est vu privé de la faculté d'obtenir du pays, où il est indigène, ce grain si important, d'avoir tenté d'en fabriquer, en y appliquant la savante théorie qu'il avait sur la culture & sur la dégénération des plantes. On doit se féliciter de ce qu'il a, en partie, réussi. Il faut remercier le Ciel lorsqu'il fait présent à la terre d'un homme de génie, & plus encore, quand il donne à cet homme de génie la passion d'employer ses talents, son travail, son esprit & ses forces entières au bien public.

64. Autres travaux de M. POIVRE.

L'Agriculture, sans doute, doit être en tout pays le premier objet des soins d'un Administrateur ; & c'est principalement par le respect secourable qu'ils ont témoigné pour l'Agriculture, par les encouragemens, les instructions & les faveurs qu'ils ont répandus sur elle, qu'on doit marquer les rangs entre les Rois & les Ministres que leur zèle ou leurs talents ont rendus dignes de l'estime, de la reconnaissance & de l'amour des Nations : Triptolème avant Thésée. Mais, après l'Agriculture, & pour son propre intérêt, qui sera toujours l'intérêt fondamental de la Société, il est d'autres travaux, dont l'homme d'Etat s'occupe avec une égale ardeur & qui contribuent à lui mériter les hommages de l'humanité & de la Patrie. M. POIVRE n'a négligé aucun de ceux pour lesquels les circonstances ont réclamé sa vigilante attention.

65. Ancien Port de l'Isle de France.

Il avait trouvé le Port Louis de l'Isle de France à peu près comblé. L'inexpérience, qui avait présidé aux premières concessions de la Colonie, avait livré au fer & au feu des Défricheurs les bois des montagnes, dont ce port est entouré, & les ravins causés par la saison des pluies, en avaient ensuite entraîné les terres nues dans le bassin. Les abords des magasins étaient devenus impraticables ; les vaisseaux de guerre étaient obligés de mouiller à demi-lieue, exposés à la fureur des ouragans & des vents du large. L'escadre de M. d'Aché y avait été presque entièrement détruite dans l'hivernage de 1761. La Colonie était ainsi privée d'un port de sûreté, d'autant plus à l'abri des insultes de l'ennemi, que les vents généraux ne permettent presque jamais d'y aborder qu'à la remorque, & en favorisent la sortie dans tous les temps : d'un port d'autant plus important, qu'il présente à mille lieues du Continent l'avantage de ne pouvoir jamais être espionné.

66-67. M. POIVRE fait un nouveau Port.

M. POIVRE entreprit de rendre ce port, ou un équivalent à l'Isle de France & à l'Etat ; mais, en homme modeste qui ne se fie pas à ses seules lumières, & en Administrateur qui sait faire usage de celles d'autrui, il consulta les gens les plus éclairés, & entre autres, M. de Tromelin, habile Capitaine des vaisseaux du Roi, & M. de Cossigny, Correspondant de l'Académie des Sciences, Ingénieur de la Colonie. M. de Tromelin conçut le projet d'un nouveau port, entièrement à l'abri des ouragans, & combina avec M. POIVRE les moyens de préserver ce nouveau port des atterrissemens, & d'en arrêter les progrès dans l'ancien, par des canaux, des digues & des jetées qui conduiraient sur une plage inutile les torrens annuels que ramène la saison des pluies.

La difficulté de faire reprendre des bois sur des côtes lavés, dégradés, brûlés d'un soleil à pic, était excessive. M. POIVRE & M. de Cossigny, après avoir essayé tous les arbres & les arbustes, dont le jardin de Monplaisir présentait une si belle collection, jugèrent qu'il n'y avait qu'un arbre, connu sous le nom de *bois noir*, qui pût donner quelque espérance. M. de Cossigny se chargea d'en faire exécuter avec tous les soins qu'on pût imaginer, une immense plantation. Elle a réussi, elle a diminué l'éboulement des terres, & a fortement contribué aux succès des autres travaux.

Une roche, qui se trouvait à l'entrée du nouveau port, & qu'on avait toujours cru ne pouvoir extirper sous l'eau, l'a été par suite du courage avec lequel M. de Tromelin & M. POIVRE en ont soutenu la possibilité & fait décider le travail. Les mesures paraissaient assurées pour que la grande entreprise du nouveau port fût exécutée en quatre ans ; & l'on a lieu de croire que si M. POIVRE fût resté Administrateur de la Colonie, l'ouvrage n'aurait pas exigé plus de temps.

68. État du nouveau Port.

Différentes circonstances l'ont retardé. Cependant un procès-verbal, rédigé en 1781, constate que le nouveau port pouvait recevoir & contenir à cette époque, & à l'abri de tout danger, six vaisseaux de guerre & plusieurs frégates. La sagesse éclairée du Ministère actuel fait continuer les travaux, dont M. le Duc de Praslin, M. POIVRE, M. de Tromelin & M. de Cossigny doivent partager la gloire ; &, lorsqu'ils seront achevés, le nouveau port pourra donner le plus sûr des asiles à douze vaisseaux de guerre & à un grand nombre de frégates ou de gros bâtimens de commerce. La Colonie a formé le projet d'élever à l'entrée de ce port un monument, dans les inscriptions duquel les services de M. POIVRE ne seront pas oubliés.

69. Recherche des écueils projetée.

La sollicitude de cet homme également actif & bienfaisant ne se bornait pas aux objets soumis à son administration. Il mettait avec raison la plus grande importance à faire déterminer par de bonnes observations astronomiques, la position de la multitude d'Isles & d'écueils qui séparent l'Inde de l'Isle de France. Il avait engagé M. l'Abbé *Rochon*, son ami, qui était déjà de l'Académie de Marine & qui est aujourd'hui de celle des Sciences, à se charger de cet intéressant travail. Il avait fait toutes sortes de préparatifs pour lui rendre le voyage plus commode & moins pénible. Au moment de l'embarquement, un conflit d'autorité empêcha le départ de M. l'Abbé *Rochon* : M. POIVRE en eut beaucoup de chagrin. Il voyait échapper une occasion qui semblait favorable de faire des recherches bien utiles. Il éprouva encore qu'il faut toujours suspendre son opinion sur les évènements. C'était dans le vaisseau de l'estimable & malheureux Capitaine *Marion*, que M. l'Abbé *Rochon*, avait dû s'embarquer. On sut peu après, que cet homme habile & vertueux avait été assassiné & dévoré par les Anthropophages de la Nouvelle-Zélande ; & M. POIVRE eut à remercier le Ciel des contradictions qui, en retenant M. l'Abbé *Rochon*, l'avaient soustrait à un danger affreux. Ils pleurèrent ensemble le Capitaine *Marion*, qu'ils aimaient tous deux, & s'en devinrent plus chers l'un à l'autre.

70. Il revient de l'isle de France.

M. POIVRE a quitté l'Isle de France en 1773. Comme il ne s'y était occupé que du bien public, il n'en a rapporté que la médiocre fortune que son économie, qui ne fut jamais parcimonieuse, a pu ajouter à ce qu'il possédait avant d'en être nommé Administrateur. Mais il a laissé sa mémoire en bénédiction dans les deux Colonies qui furent confiées à ses soins.

Il ne faut pas croire cependant que son administration ait été sans orages, & qu'il n'ait jamais rencontré d'ennemis. Nous avons déjà fait pressentir quelques-uns de ses chagrins.

71. Peines qu'il y avait essayées.

Même avant son départ de France, il avait éprouvé les avant-coureurs des peines qu'il devait avoir à dévorer & tout autre que lui aurait été dégoûté dès les premiers pas. Mais sous sa gravité froide en apparence, il cachait un zèle actif & profond. Il portait dans les affaires un courage d'esprit au dessus de tous les évènements, & personne n'en a eu un plus grand besoin.

⁽¹⁴⁾ Quand il ne s'agit que de négocier, l'homme de bien peut être ami de tout le monde ; mais lorsque son devoir l'oblige de s'opposer à des prétentions injustes & de réprimer des usurpations, les adversaires lui naissent de toutes parts.

Quiconque a travaillé au bien public & a entrepris de réformer des abus, a éprouvé que ceux qui sont accoutumés à en retirer avantage, regardent & défendent ces abus comme un patrimoine.

72. Effet des anciennes erreurs.

Et cette disposition fâcheuse a toujours été plus redoutable dans les Colonies, par la suite du principe que le Gouvernement avait autrefois adopté, & dont il est revenu, trop tard, d'y tenir le pouvoir militaire & le pouvoir civil dans un état de brouillerie ouverte. On rappelait alors les Commandans & les Intendants lorsqu'ils se montraient d'accords. On les soutenait alternativement l'un, contre l'autre, & on ne les rappelait que l'un après l'autre, quand la dissension était bien établie entre eux. Cet esprit, fondé sur la maxime dangereuse, *Divide ut imperes*, est trop au dessous des Rois & trop contraire au bien de leur service, pour avoir pu être durable ; il n'entraînait même, nullement dans les intentions de M. le Duc de Choiseul, ni de M. le Duc de Praslin, mais son influence existait encore autour d'eux. Elle avait frappé sur M. *de la Rivière* & sur M. le Marquis *de Fénelon*

¹⁴ Début de quelques paragraphes présents uniquement dans l'édition de 1786.

à la Martinique, & sur M. le Comte *d'Estaing* à S. Domingue, comme sur M. POIVRE à l'Isle de France. Elle avait divisé toutes nos Colonies en deux partis.

73. *Ligues produites par les abus.*

Il en résultait que celui des Administrateurs qui le premier avait le bonheur de se rendre le plus, cher aux honnêtes gens, rangeait tous les autres sous les drapeaux de son collègue : & ce n'est pas une République sans habileté ni sans puissance, que celle des gens qui ont contracté l'habitude, quelquefois autorisée par les mœurs, de vivre d'abus & de pillage. Très-divisés lorsqu'on les laisse en paix, ils deviennent unis comme des frères dès qu'on en attaque un seul. Ils savent parfaitement flatter toutes les nuances de l'amour-propre des Protecteurs qu'ils recherchent. Ils ne leur disent pas : *On veut détruire mon petit bénéfice* ; ils affectent au contraire le désintéressement. Mais ils disent : *On porte atteinte à votre autorité. Ne laissez point enraciner un esprit d'innovation qui aurait les plus grands inconvénients.* Il est trop souvent arrivé que des hommes, même estimables, animés par ces discours & par un sentiment qui semble, au premier coup-d'œil, n'être pas sans élévation, la jalousie du pouvoir, ont fait tout le contraire de ce qu'ils se proposaient, & sont devenus l'appui des plus vils des humains.⁽¹⁵⁾

74. *Desagrémens : puis justice.*

M. POIVRE arrivant à Versailles, y trouva l'apparence d'une disgrâce. Deux ans s'écoulèrent avant, qu'on lui rendit la justice que méritait son administration. Mais sous le nouveau règne, M. TURGOT, l'ami & l'exemple de tous les gens de bien, M. TURGOT, si digne par ses lumières, ses vertus & son courage, d'essayer des persécutions du même genre, & qui en effet en a depuis été la victime, se montra le Protecteur éclairé de M. POIVRE. Les témoignages les plus honorables de la satisfaction du Roi furent accordés à ses services, & douze mille francs de pension furent ajoutés au Cordon de S. Michel, qu'il avait déjà reçu.

Les bontés du Roi ne se bornèrent point à cette récompense. Il désira que M. POIVRE fût Prévôt des Marchands de Lyon, & le fit encourager par M. Turgot & par M. Bertin à solliciter cette place. Mais la plaie qu'avaient faite au cœur de M. POIVRE les chagrins dont il sortait à peine, saignait encore ; sa reconnaissance ne put surmonter son éloignement pour de nouvelles fonctions publiques. Il ne fit aucune des démarches nécessaires, & ne fut point élu.

75. *Retraite de M. POIVRE.*

Le revenu de la fortune personnelle de M. POIVRE était inférieur à celle qu'il tenait des bienfaits du Roi. Mais sa sagesse, l'ordre qui régnait dans sa maison, & qu'y maintenaient les soins de son estimable compagne, leur permettait de tenir un état honorable, de donner à leurs aimables enfans une éducation distinguée, & de répandre une multitude de bienfaits sur les indigens qui se trouvaient à portée de leur délicieux jardin de *la Fréta*, où ils passaient leurs jours sur les bords de la Saône, à deux lieues de Lyon, & où les Voyageurs éclairés ne manquaient pas d'aller se reposer l'âme & s'enrichir l'esprit.

76. *Son caractère.*

M. POIVRE parlait avec beaucoup de facilité & de grâce, mais toujours avec simplicité. Ayant vu & bien vu une prodigieuse multitude de choses & d'hommes avec des connaissances très-étendues & une mémoire admirable, il n'avait jamais le ton affirmatif. Il était indulgent par nature & par réflexion, & pour les travers autant que pour les faiblesses de l'humanité. Il aimait la société des gens d'esprit, & supportait celle des sots. *On trouve*, disait-il, *à s'instruire avec tout le monde.* Les méchants même affligeaient plus qu'ils ne courrouçaient son cœur. Jamais aucun emportement n'a souillé ni dérangé la tranquille & paisible dignité qui le caractérisait. Un heureux mélange de raison & de bonté lui avait donné un sang froid inaltérable, & l'avait rendu supérieur aux passions. Très-peu d'hommes ont porté aussi loin que lui la Philosophie pratique.

Sa santé, affaiblie par ses longs travaux, s'était fort altérée dans les deux dernières années de sa vie. Mais, toujours également serein, sage & modéré, sa société n'à jamais cessé d'être douce, & sa conversation respectable & chère à ceux qui l'ont approché.

77. *Sa mort.*

Les conseils de M. *Rast*, son Médecin & son ami, habile sous le premier titre, digne du second, l'avaient envoyé passer à Hières en Provence, l'hiver de 1784 à 1785. Ce voyage lui fut très-salutaire, mais ne put réparer les ravages que la goutte avait faits, en s'emparant de l'intérieur. Il devint impossible de la rappeler aux extrémités. On vit M. POIVRE s'affaiblir par degrés pendant,

¹⁵ Fin du passage présent uniquement dans l'édition de 1786.

tout l'été, et l'hydropisie de poitrine miner lentement & à pas trop certains ce grand homme de bien.

Il a succombé le 6 Janvier 1786, à l'instant du dégel, avec la même tranquillité qu'il avait gardée toute sa vie, & comme un Philosophe religieux qui, ayant toujours été bienfaisant, se confie parfaitement à la bonté du Bienfaiteur universel.

78. Récompenses à sa famille.

Cette nouvelle arrivée à Paris, a montré combien M. POIVRE était généralement révééré. La plus singulière émulation s'est déployée pour réclamer, en faveur de sa veuve & de ses enfans, les bienfaits du Roi. Une foule de bons Citoyens, de tous les ordres & de tous les rangs, depuis le plus élevé jusqu'au plus ordinaire, se sont unis sans se concerter, &, mutuellement surpris de se rencontrer, ont concouru à solliciter M. le Maréchal DE CASTRIES. Rien ne pouvait être plus honorable à la mémoire de M. POIVRE, & plus inutile. En apprenant sa mort, M. le Maréchal de Castries avait résolu de proposer au Roi de partager la moitié de sa pension entre Madame POIVRE & ses trois filles : & le Roi, dont l'économie, toujours subordonnée à la justice, sait combien on gagne à récompenser jusque sur leurs enfans les services des hommes habiles & vertueux, n'a pas hésité un moment.

F I N.